

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial:	SAFEBLEND DÉTERGENT À LINGE EN POUDRE, Senteur fraîche
Autres moyens d'identification	LPFR
Usage du produit/Description:	Nettoyant à linge en poudre
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
Identificateur du fournisseur initial :	Chemotec (PM) Inc. 8820 Place Ray Lawson Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	(613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classé Irritation des yeux catégorie 2, Irritation cutanée catégorie 2

2b Éléments d'étiquetage



Symbole :

Conseils de prudence :

Se laver soigneusement les mains après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux. Porter des gants de caoutchouc.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mention d'avertissement

Attention.

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1-2.5	Corrosion cutanée catégorie 1B; Toxicité pour certains organes cibles (exposition u catégorie 3.
Carbonate de sodium	497-19-8	3-7	Irritation oculaire catégorie 2
Alcool éthoxylé	68131-39-5	0.1-1.0	Irritation oculaire catégorie 2 Irritation cutanée catégorie 2
Cocoate de potassium	61789-30-8	0.1-1.0	Irritation oculaire catégorie 2 Irritation cutanée catégorie 2

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4.a Description des premiers soins :

Contact oculaire:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

Contact cutané:

Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation:

Aucun effet prévu

Ingestion:

Rincer la bouche (uniquement si la personne est consciente). Appeler un médecin si la personne ne se sent pas bien.

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Yeux: Peut causer une légère irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Un contact prolongé peut irriter la peau.

Inhalation: Respirer les poussières émanant du produit peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune mesure particulière

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5a Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés :

Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés :
Néant

5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone et autres gaz de combustion irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Protection personnelle:

Porter des gants et des lunettes de sécurité. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Ramasser le produit et le remettre dans son contenant ou dans un contenant pour son élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:

Produit biodégradable. Ne contient pas de phosphates.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Éviter de respirer les poussières.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture.

Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

Éviter le contact avec les acides forts.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Aucun ingrédient réglementé			

8b Mesures d'ingénierie:

Non requis.

8c Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales. Si des poussières sont générées durant l'utilisation, porter un masque pour poussières.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Des gants en caoutchouc en cas de contact possible. Des bottes imperméables en cas de grosse fuite.

Protection des yeux / du visage:

Non requis pour des applications normales. Des lunettes de sécurité en cas de contact possible.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Produit sous forme de poudre blanche
Couleur :	Blanc
Odeur :	Odeur agréable
Point de fusion/congélation:	Non déterminé
Point d'ébullition:	Sans objet
Inflammabilité :	N/A
Limite d'inflammabilité supérieure et inférieure :	N/A
Point éclair:	Sans objet
Température d'auto-inflammation:	P/D
pH:	Environ 12
Viscosité:	Sans objet
Solubilité:	Très grande solubilité dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	N/A
Tension de vapeur	Sans objet
Densité relative	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Caractéristiques des particules :	N/A

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité :

Pas connue lorsque utilisé selon les recommandations

10b Stabilité chimique:

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

10c Risque de réactions dangereuses :

Éviter le contact avec les acides forts.

10d Conditions à éviter:

Pas de décomposition lorsque utilisé selon les recommandations.

10e Matériaux incompatibles:

Éviter le contact avec les acides forts.

10f Produits de décomposition dangereux :

Avec les acides forts : dégagement de chaleur et de vapeurs d'eau.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux et ingestion.

Yeux: Peut causer une irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Peut causer une irritation.

Inhalation: Respirer les poussières peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

Cancérogénicité : Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérigène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction : Négatif dans les tests de mutagénicité

Sensibilisation de la peau : Non sensibilisant pour la peau

Sensibilisation des voies respiratoires : Aucune information pertinente trouvée.

Matières synergiques : P/D

Autres dangers importants: P/D

Données toxicologiques: Estimation de la toxicité aiguë: la DL₅₀ est supérieure à 10,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Alcool éthoxylé	>2,000 mg/Kg (oral, rat) >2,000 mg/Kg (dermal, rat)	P/D
Métasilicate de sodium	1,153 mg/kg (oral, rat)	P/D
Carbonate de sodium	4,090 mg/kg (oral, rat) 2,210 mg/kg (dermal, lapin)	P/D
Cocoate de potassium	2,000 mg/kg (oral, rat) 3,000 mg/kg (dermal, lapin)	P/D

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12a Écotoxicité :

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	70.1 mg/L	48H	P/D
Métasilicate de sodium	Leuciscus idus >146 mg/L	48H	P/D
Carbonate de sodium	Truite et saumon: 68-80 mg/L	96H	P/D
Cocoate de potassium	Truite arc-en-ciel 42 mg/L	96H	P/D

TOXICITÉ (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	5.3 mg/L	48H	P/D
Métasilicate de sodium	>146 mg/L	24H	OECD 202
Carbonate de sodium	>300 mg/L	48H	P/D
Cocoate de potassium	48 mg/L	48H	P/D

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	Non disponible		
Métasilicate de sodium	Desmodesmus subspicatus 207 mg/L	72H	P/D
Carbonate de sodium	Nitzschia sp. EC50 137-242	P/D	P/D

	mg/l		
Cocoate de potassium	Scenedesmus subspicatus	2H	P/D
	53 mg/L		

12b Persistance et biodégradation :

Le produit est biodégradable

12c Potentiel de bioaccumulation :

Ne montre pas de bioaccumulation

12d Mobilité dans le sol :

Non disponible

12e Autres effets nocifs

Aucune information pertinente trouvée

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Les contenants sont recyclables ou réutilisables.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :

Non réglementé.

Numéro UN: S/O

Appellation S/O

réglementaire: S/O

Classe de danger :

Groupe d'emballage : S/O

Dangers environnementaux: S/O

Transport en vrac: S/O

Précautions spéciales : S/O

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada**Renseignements SIMDUT:**

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT: Voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2023-06-15

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).

3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiche de données de sécurité